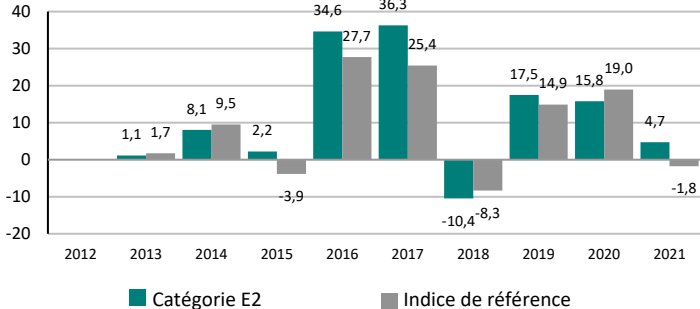


Informations clés pour l'investisseur

Ce document vous fournit des informations essentielles pour l'investisseur concernant ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient sont fournies, conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Nous vous recommandons de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Actions en GBP de « Catégorie E2 » de TT Asia-Pacific Equity Fund (ci-après dénommé le « Fonds ») (ISIN : IE00B61C7X84) Une catégorie d'actions d'un compartiment de TT International Funds plc (ci-après dénommée la « Société ») La gestion de la Société est assurée par Carne Global Fund Managers (Ireland) Limited (ci-après dénommée le « Gestionnaire »).								
Objectifs et politique d'investissement								
- L'objectif d'investissement du Fonds vise à générer une croissance du capital sur le long terme. - Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié, essentiellement composé d'actions et de valeurs mobilières assimilables à des actions telles que des certificats de titres en dépôt, des certificats américains (représentatifs) de dépôt d'actions, des certificats mondiaux (représentatifs) de dépôt d'actions, des obligations participatives rattachées à des actions individuelles et à des indices ou d'autres titres dont l'instrument sous-jacent est constitué d'actions (c'est-à-dire : des obligations indexées sur actions et des obligations convertibles), qui sont négociés ou dont les titres sous-jacents sont échangés dans la région Asie-Pacifique (hors Japon principalement). - Dans des conditions normales de marché, le Fonds investit au moins 80 % de son actif net dans des actions ou dans des valeurs mobilières assimilables à des actions de sociétés composant l'indice MSCI AC Asia Pacific Ex Japan Index (l'« Indice de référence ») ou de sociétés dont les titres ou les titres sous-jacents sont négociés sur les bourses de valeurs de certains ou de l'ensemble des pays inclus dans l'Indice de référence (notamment dans des actions ordinaires, des actions privilégiées, des bons de souscription, des obligations convertibles à taux fixe et à taux variable et des titres de créance hybrides à taux fixe, y compris ceux de catégorie spéculative [qui jouissent d'une notation BB+ ou inférieure attribuée par une agence de notation ou qui ne sont pas notés, mais qui sont jugés comme relevant d'une qualité comparable par TT International Asset Management Ltd (ci-après le « Gestionnaire d'investissement »)] émis par des sociétés et des gouvernements du monde entier [un maximum de 5 % de l'actif net du Fonds pouvant être investi dans ces titres]). - Jusqu'à 20 % de l'actif net du Fonds peuvent être investis dans les titres de sociétés ne composant pas l'indice de référence, lesquels pouvant notamment s'entendre a) des titres de participation cotés ou négociés sur une quelconque bourse de valeurs asiatique (y compris japonaise) qui ne relève pas de l'indice de référence, b) de tout titre négocié sur une bourse de valeurs mondiale reconnue à condition que l'émetteur considéré réalise plus de 50 % de son actif, de son chiffre d'affaires ou de ses bénéfices dans des pays représentés dans l'Indice de référence ou c) de tout titre négocié sur une bourse de valeurs mondiale reconnue lorsque l'émetteur considéré emploie plus de 50 % de ses effectifs dans des pays représentés dans l'Indice de référence et lorsque plus de 50 % des coûts salariaux bruts d'un tel émetteur proviennent de ses établissements situés dans lesdits pays au sein de l'Indice de référence.	- L'Indice de référence est un indice composé de titres, qui est destiné à évaluer la performance boursière de l'Asie (hors Japon). - Le Fonds peut souscrire des options, telles que des options sur contrats à terme et des options sur indice boursier, à concurrence de 10 % de son actif net. - Le Fonds peut participer aux introductions en bourse des actions ou des valeurs mobilières assimilables aux actions énumérées ci-dessus. - Jusqu'à 10% de l'actif net du Fonds peuvent être investis dans certains organismes de placement collectif. - Recommandation : en raison des frais d'entrée et de sortie pouvant être dus lors de l'émission et du rachat des Actions, un investissement dans le Fonds s'envisage à moyen ou long terme. - Le Fonds peut avoir recours à certains instruments financiers dérivés (« IFD ») à des fins de couverture, d'investissement et de gestion efficace du portefeuille. La performance du Fonds peut être considérablement influencée par les fluctuations des taux de change. - Le Fonds fait l'objet d'une gestion active. Il publie l'indice de référence afin d'établir l'univers de sélection des titres décrits ci-dessus, en tant que cible à dépasser sur le plan de la performance et/ou à des fins de comparaison des performances à venir dans ses brochures marketing. Le Gestionnaire d'investissement pourra, à son appréciation, décider des investissements devant être détenus par le Fonds, sous réserve de l'objectif, de la politique et des restrictions d'investissement de celui-ci. - Vous pouvez acheter ou vendre des actions tous les jours pendant lesquels les guichets des banques sont ouverts au public à Dublin et à Londres. - Les Actions de Catégorie E2 relèvent de la catégorie des actions de capitalisation. Le revenu net attribuable aux actions sera conservé au sein du Fonds et la valeur des actions augmentera en conséquence. - Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des actions du Fonds durant chaque jour ouvrable de celui-ci. Pour obtenir des renseignements complets sur l'objectif et la politique ainsi que sur les restrictions applicables en matière d'investissement, veuillez consulter les sections respectivement intitulées « Objectif et politiques d'investissement » dans le Supplément du Fonds et « Restrictions applicables aux investissements » dans le Prospectus.							
Profil de risque et de rémunération								
Risque plus faible Risque plus élevé Rémunérations généralement plus faibles Rémunérations généralement plus élevées <table><tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td></tr></table> Le tableau d'indicateur synthétique de risque et de rémunérations (« SRRI »), ci-dessus, indique la position du Fonds, en termes de risques et de rendement potentiels. Il ne s'agit pas d'une mesure du risque de perte de capital, mais d'une mesure des oscillations de la valeur du Fonds. Veuillez noter que : - Les données rétrospectives servant au calcul de l'indicateur synthétique de risque et de rémunérations historiques ne présagent pas nécessairement de la tendance à venir du Fonds. - Il n'est pas garanti que la catégorie de risque indiquée demeure immuable, elle peut changer au fil du temps. - Même la catégorie la plus faible ne signifie pas que votre investissement soit « sans aucun risque ». - La performance du Fonds peut être considérablement influencée par les fluctuations des taux de change, car les positions sur devises détenues par le Fonds ne correspondent pas nécessairement aux positions sur titres du Fonds.	1	2	3	4	5	6	7	Le SRRI du Fonds est en 6e position, en raison des fluctuations importantes et fréquentes de prix (volatilité) des investissements sous-jacents référencés par le Fonds. Les risques suivants, matériellement pertinents pour le Fonds, ne sont pas adéquatement saisis par le SRRI : Risque lié aux IFD : la valeur des IFD peut rapidement fluctuer. Les opérations visant un effet de levier par la négociation d'IFD peuvent entraîner des pertes supérieures au montant initialement acquitté pour les IFD applicables. Risque opérationnel : une erreur humaine, une panne de système/processus, des procédures ou des mesures de contrôle inadéquates peuvent entraîner des pertes pour le Fonds. Risque de liquidité : le Fonds peut rencontrer des difficultés pour acheter ou vendre rapidement certains titres, ce qui peut avoir des conséquences pour lui sur le plan financier. Risque de crédit/contrepartie : une partie, avec laquelle le Fonds conclut des contrats relatifs à des valeurs mobilières, risque de manquer à ses obligations (ex. : défaut de paiement du principal/des intérêts ou de règlement d'un IFD) ou de faire faillite, ce qui est susceptible d'exposer le Fonds au risque d'une perte financière. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces risques et ceux d'autre nature qui sont propres au Fonds, veuillez consulter la partie du Prospectus intitulée « Facteurs de risque ».
1	2	3	4	5	6	7		

Frais afférents à ce Fonds																																		
Les frais que vous réglez servent à acquitter les coûts d'exploitation du Fonds, dont ceux de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.																																		
Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :																																		
Frais d'entrée	0,40 %																																	
Frais de sortie	1,00 %																																	
Maximum pouvant être prélevé de votre capital, avant qu'il ne soit investi ou que le produit de l'investissement ne vous soit versé.																																		
Frais prélevés sur le Fonds au cours d'une année :																																		
Frais permanents	0,98 %																																	
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances spécifiques :																																		
Commission de performance	Aucune																																	
Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont les montants maximums. Dans certains cas, ces montants peuvent être inférieurs. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller ou de votre distributeur financier. Des frais de change concernant l'échange d'actions peuvent être appliqués, sans toutefois dépasser 0,40 %.																																		
Le montant des frais courants indiqué se fonde sur un engagement pris par le Gestionnaire d'investissement consistant à limiter les frais courants de la catégorie d'actions pendant l'exercice. Cet engagement peut à tout moment être levé moyennant la signification d'un préavis aux actionnaires. Il peut varier d'un exercice à l'autre. Les coûts de transaction du portefeuille en sont exclus, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend les parts d'un autre organisme de placement collectif. Le montant des frais exacts sera inclus dans les états financiers dressés au titre de chaque exercice.																																		
Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez vous reporter à la partie du Prospectus intitulée « Frais et dépenses » qui est à votre disposition sur le site Internet : www.ttint.com .																																		
Performances passées																																		
 <table><thead><tr><th>Année</th><th>Catégorie E2</th><th>Indice de référence</th></tr></thead><tbody><tr><td>2012</td><td>1,1</td><td>1,7</td></tr><tr><td>2013</td><td>8,1</td><td>9,5</td></tr><tr><td>2014</td><td>2,2</td><td>-3,9</td></tr><tr><td>2015</td><td>34,6</td><td>27,7</td></tr><tr><td>2016</td><td>36,3</td><td>25,4</td></tr><tr><td>2017</td><td>-10,4</td><td>-8,3</td></tr><tr><td>2018</td><td>17,5</td><td>14,9</td></tr><tr><td>2019</td><td>15,8</td><td>19,0</td></tr><tr><td>2020</td><td>4,7</td><td>-1,8</td></tr><tr><td>2021</td><td>-</td><td>-</td></tr></tbody></table>		Année	Catégorie E2	Indice de référence	2012	1,1	1,7	2013	8,1	9,5	2014	2,2	-3,9	2015	34,6	27,7	2016	36,3	25,4	2017	-10,4	-8,3	2018	17,5	14,9	2019	15,8	19,0	2020	4,7	-1,8	2021	-	-
Année	Catégorie E2	Indice de référence																																
2012	1,1	1,7																																
2013	8,1	9,5																																
2014	2,2	-3,9																																
2015	34,6	27,7																																
2016	36,3	25,4																																
2017	-10,4	-8,3																																
2018	17,5	14,9																																
2019	15,8	19,0																																
2020	4,7	-1,8																																
2021	-	-																																
Informations pratiques																																		
- Le Dépositaire est Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited. - Pour plus d'informations sur le Fonds, contactez Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited, Georges Court, 54-62 Townsend Street, Dublin 2, Irlande (l'« Agent administratif »). Des exemplaires du Prospectus, ainsi que les rapports annuels et semestriels les plus récents, peuvent être obtenus en anglais (et dans d'autres langues) gratuitement et sur demande, auprès de la Société et du Gestionnaire d'investissement, sis 62 Threadneedle Street, London EC2R 8HP, Royaume-Uni. Ces éléments sont également disponibles sur le site Internet www.ttint.com. - Des renseignements relatifs à la politique de rémunération du Gestionnaire sont accessibles sur le site Internet de ce dernier, à l'adresse suivante : https://www.carnegroup.com/resources. Un exemplaire papier peut être gracieusement obtenu auprès des bureaux du Gestionnaire sur demande. Les autres informations pratiques, dont le prix de chaque catégorie d'actions du Fonds, seront disponibles auprès de l'Agent administratif. - La Société est une société d'investissement à capital variable, à compartiments multiples et avec séparation du passif entre les compartiments et tout passif encouru au titre d'un compartiment ou imputable à un tel compartiment sera, en conséquence, acquitté avec les actifs dudit compartiment. Ce document fait état de la catégorie d'actions d'un compartiment de la Société, ainsi que du prospectus principal et des rapports périodiques concernant toute la Société. - Veuillez noter que la législation fiscale de l'Irlande peut avoir un effet sur votre propre situation fiscale. Nous vous recommandons de consulter un conseiller fiscal. - La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur le fondement d'une déclaration figurant dans le présent document et s'avérant trompeuse, inexacte ou non conforme avec les parties pertinentes du Prospectus. - Les actions du Fonds peuvent être échangées contre les actions d'un autre compartiment de la Société ou d'une autre catégorie du Fonds, sous réserve de certaines conditions et du respect des exigences applicables en matière d'investissement dans ces autres catégories ou compartiments, lesquelles sont indiquées dans les parties du Prospectus intitulées « Échanges d'actions » et « Restrictions applicables aux échanges ». - Des informations plus précises sur les autres catégories d'actions du Fonds sont disponibles dans le Prospectus. Par ailleurs, vous pouvez vous procurer des informations, sur les catégories disponibles à la vente dans la juridiction dont vous relevez/sur votre lieu de résidence, auprès de votre conseiller financier. - Des exemplaires du Prospectus, des Documents d'information clé pour l'investisseur, des statuts, ainsi que des rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant suisse, en écrivant à l'adresse suivante : FIRST INDEPENDENT FUND SERVICES AG, Klausstrasse 33, CH-8008 Zurich, Suisse. L'Agent payeur en Suisse est NPB New Private Bank Ltd, Limmatquai 1, CH-8024 Zurich.																																		
Société agréée en Irlande et réglementée par la Banque centrale d'Irlande. Le Gérant agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.																																		
Ce document d'information clé pour l'investisseur est exact au 16 février 2022.																																		